

Entrée libre

Contact
Jeanne LALEURE-LUGREZI
Ingénieur de recherche
Équipe d'accueil 7311 *Patrimoine et Entreprises*

Tél : 04 20 20 22 14

www.universita.corsica



Responsable scientifique :
Pr. André GIUDICELLI

Contact :
Jeanne Laleure-Lugrezi
Ingénieur de recherche,
Equipe d'accueil
Patrimoine et Entreprises
laleure@universita.corsica
04 20 20 22 14

eadroit.univ-corse.fr
www.universita.corsica



EQUIPE D'ACCUEIL 7311
Patrimoine et Entreprises

en partenariat avec l'ED 377 Environnement et société
& l'Institut d'études judiciaires de Corse

2^{ème} édition des Entretiens de la

CONFIANCE NUMÉRIQUE



VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

À 16h30, UFR Droit, amphi ETTORI
Campus Mariani | Corte

L'Équipe d'Accueil Patrimoine et Entreprises,
La Fédération des tiers de confiance du numérique,
Co-organisent

Les Entretiens de la confiance numérique 2^{ème} édition

Vendredi 10 novembre 2017

Université de Corse, campus Mariani,
Faculté de droit
Amphi Ettore, à partir de 16h30

L'EA *Patrimoine et Entreprises* et la *Fédération des tiers de confiance du numérique* organisent pour la deuxième fois à Corte des *Entretiens de la confiance numérique*. L'objectif, au travers des thématiques d'actualité qui sont abordées, est de sensibiliser étudiants, chercheurs et professionnels aux transformations numériques qui affectent le fonctionnement des entreprises, des administrations ainsi que les relations entre les personnes.

Après la Blockchain, le traitement des données personnelles et les techniques de cryptage abordées en 2016, l'édition 2017 de ces Entretiens permettra de réfléchir et d'échanger sur la dématérialisation des documents, sur le recours au vote électronique, ainsi que sur la tentation d'une justice prédictive.

PROGRAMME

16h30 : Accueil

André GIUDICELLI, Professeur à l'Université de Corse Pasquale Paoli, Directeur de l'Institut d'études judiciaires de Corse, Doyen honoraire de la Faculté de droit de La Rochelle, **Eric CAPRIOLI**, Vice-Président de la FNTC.

16h45 : « Vote par internet : la confiance en question. Les limites de la réglementation et de la jurisprudence », par **Bernard STARCK**, Consultant, Expert indépendant E-VOTE, fondateur de la société Digimedia.

17h15 : « Vers la fin du papier dans les organisations : avec la copie fidèle et fiable », par **Bruno COUDERC**, Consultant, Administrateur de la FNTC, Président du CoRef, auditeur AFNOR

17h45 : « La justice prédictive », par **Eric CAPRIOLI**, Avocat à la Cour de Paris, Docteur en droit, Vice-Président de la FNTC.

18h15 – 18h45 : Echanges.

Entrée libre